

Destruction d'espaces naturels

Pourquoi suivre l'occupation des sols ?

La fragmentation et la destruction des habitats naturels est la première cause de déclin de la biodiversité. En artificialisant et découpant les milieux naturels, les activités humaines impactent négativement le milieu de vie et les ressources alimentaires disponibles pour la faune et la flore. Le suivi permet de rendre compte de cet impact.

En Centre-Val de Loire, en vingt ans :
 Entre 2000 et 2020 (en hectare)
 Source : SAU (Statistique agricole annuelle) 2021

- 129.020 ha de terres cultivables

+ 60.076 ha de surfaces toujours en herbe (STH) des exploitations

+ 43.273 ha de surfaces boisées et peuplées (dont haies et alignements d'arbres)

+ 74.577 ha de sols artificialisés

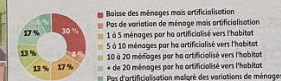
L'artificialisation :

1.485 ha nouvellement artificialisés par an de 2009 à 2020 en région
 soit l'équivalent de **6 terrains de foot / jour**



67 % des aménagements sont dédiés à la construction d'habitats

Les espaces nouvellement artificialisés se situent essentiellement aux abords des métropoles et grandes villes, conséquence de l'étalement urbain. Le graphique ci-dessous exprime le consommement d'espaces liés à l'habitat (raison première des nouvelles constructions) et l'évolution du nombre de ménages.



30 % des communes ont artificialisé des espaces NAE (sol naturel, agricole ou forestier) pour de la construction d'habitat de 2012 à 2017 malgré un déperissement de ménages sur cette même période.

Changement climatique

En Centre-Val de Loire, les conséquences du changement climatique sont déjà visibles et prévisibles. Globalement, la pluviométrie sera similaire mais concentrée sur des épisodes courts et donc intenses, à hauteur de « 2 à 3 jours par an de fortes précipitations ». On prévoit également entre « 28 jours / an » à « 50 jours / an de journées chaudes » (selon les scénarios « + pessimistes »).

+ 2 à + 4 °C

une poursuite du réchauffement annuel, été comme hiver, jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) (sur les années de référence 1976-2005).
 Source : ClimatAD - Adéquat.

+ 33 % du nombre de jours de canicule entre 2018 et 2040

Source : DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) / Profil environnemental régional 2019.

- 10 à - 40 % des débits moyens des cours d'eau, et un allongement des périodes d'étiage (« périodes basses ») à l'horizon 2040-2065 (sur les années de référence 1961-1990)

Source : DREAL - Faits et chiffres du changement climatique, 2019.

J-20 sur la date des débuts de vendange depuis 45 ans

Source : DREAL - Profil environnemental régional, 2019.

Source : Observatoire régional de la biodiversité (ORB) Centre-Val de Loire. Infographie : Claire Martin. LA REPUBLIQUE DU CENTRE

→ QUELQUES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

Leur survie est menacée



ÉCREVISSE À PIEDS BLANCS

En danger critique
 Elle est présente dans les cours d'eau de bonne qualité. De multiples pressions pèsent sur elle : pollution, destruction des berges... Elle a disparu de la plupart des cours d'eau, mais reste présente dans les six départements de la région. Crédit : N. Meynard, FIDA/PPMAAS



RÂLE DES GENÈTS

En danger critique
 « Il se reproduit dans les prairies de fauche ou les pâtures. Il est extrêmement menacé en région, où l'on ne dénombre plus que quelques mâles chanteurs chaque année », décrit l'observatoire dans l'état des lieux. Mais selon les constats récents, il a peut-être complètement disparu.



CISTUDE D'EUROPE

Quasi-menacée
 « La seule espèce indigène de tortue d'eau douce de la région. Elle vit surtout en Brenne, grâce aux nombreux étangs, et aux prairies, idéales pour la ponte. Elle est menacée par l'assèchement des zones humides et l'enrichissement des milieux ouverts. » Crédit : PNR Brenne

■ Des programmes de préservation efficaces

Tout n'est pas sombre dans le tableau. « On est sur un enjeu de changement climatique colossal, gigantesque, prévient Loëttia Roger-Perrin et Pauline D'Armoncourt. Mais sur le plan de la biodiversité, on a encore la possibilité d'obtenir. Les solutions basées sur la nature permettent de stocker énormément de carbone. La végétation et les zones humides permettent la formation de pluies et l'évapotranspiration. Si on enlève la végétation, on se tire des balles dans les deux pieds. Plusieurs programmes nationaux ou locaux de préservation sont mis en œuvre. Cela passe par des inventaires, des suivis de population, la gestion des milieux naturels, la formation des acteurs sur le terrain. C'est le cas pour les plantes messicoles, liées aux cultures de céréales, comme le blet, le coquelicot : 121 espèces sont inventoriées en région, 42 % sont menacées. Un plan d'actions est aussi appliqué pour 42 espèces de papillons de jour, comme pour le pélobate brun, un crapaud qui ne subsiste qu'en Brenne et en Sologne, et dans trois départements de l'est de la France. La population loïcaine est la plus importante de France avec plusieurs centaines d'individus, l'enjeu est donc majeur. En 2022, 33 % des surfaces de la région sont protégées (zone Natura 2000...), mais moins de 1 % d'entre elles est sous protection réglementaire, incluant la mise en place de cahier des charges pour la bonne gestion des milieux.